



LA FAUNE ET LA FLORE DE L'ÉTANG DE VENDRES



LAGUNE DE VENDRES

X. Rufay/ CEN L-R

L'étang de Vendres, d'une superficie de 1800 ha, constitue un ensemble de milieux naturels d'une exceptionnelle richesse et représente un stade avancé dans l'évolution des écosystèmes lagunaires.

Il s'agit d'un espace naturel protégé au titre du réseau européen Natura 2000.

Ce site de la Basse Plaine de l'Aude est composé de différents milieux (roselières, enganes ou sansouires et prés-salés) en mosaïque, étroitement imbriqués les uns dans les autres et abritant une faune et une flore remarquable.

L'importance de la conservation de ces milieux confère par conséquent une responsabilité importante dans leur préservation. On y recense notamment :

- ★ 20 habitats naturels d'intérêt communautaire, dont 5 prioritaires.
- ★ 61 espèces d'oiseaux d'intérêt communautaire, dont 42 pour lesquels la Basse Plaine de l'Aude joue un rôle important.
- ★ Des espèces d'amphibiens, de chiroptères et d'insectes d'intérêt communautaire.

✕ **Les roselières**, milieu de nidification d'espèces à conserver en priorité, tel que le *Blongios nain*, la *Lusciniole à moustaches*, le *Butor étoilé*, le *Héron pourpré* et la *Talève sultane*.

La roselière est caractérisée par une végétation semi aquatique très dense et représentée principalement par l'espèce *Phragmite* (roseau commun), les grandes scirpes, le *Scirpe maritime* et les joncs. Elle joue un rôle important de pièges à polluants que sa végétation peut fixer (métaux lourds) ou consommer (azote, phosphore).

✕ **Les prés salés méditerranéens**, habitat de nombreuses espèces végétales rares, protégées ou régionalement remarquables, ils sont menacés spécifiquement par une espèce envahissante, *Lippia canescens*. Ils sont présents dans le secteur Nord-Ouest de l'étang et sont caractérisés par la dominance des espèces de jonc.

✕ **Les lagunes méditerranéennes**, aux caractéristiques particulières, et qui permettent la nidification d'espèces telles que les sternes, en particulier la *Sterne naine*. Les lagunes constituent également des points d'étape déterminants pour nombre d'oiseaux migrateurs (cigognes, canards,...). Elles abritent une faune piscicole dont l'espèce emblématique est l'anguille. 3 pêcheurs professionnels exercent leur activité sur l'étang de Vendres du mois d'octobre au mois de mai (pêche à l'anguille).

✕ **Les steppes salées et mares temporaires méditerranéennes**, habitats d'intérêt prioritaires très localisés. Elles sont présentes dans des secteurs accessibles (berges de l'Aude, Puech Blanc, Chichoulet).

✕ **La Pie-grièche à poitrine rose**, il s'agit d'un oiseau migrateur dont la mosaïque agricole (haies, vignes et prairies) lui fournit des lieux de nidification et doit être préservée pour assurer sa survie. La Basse Plaine de l'Aude constitue la dernière population française de cette espèce !

✕ **Le Grand Rhinolophe**, Il s'agit d'une chauve-souris (chiroptères) et dont le territoire abrite une des colonies les plus importantes de la région qu'il convient de protéger.

✕ **De nombreux amphibiens**, en particulier le *Pélobate cultripède*, dont la population sur le site est une des plus importantes de France. Ce crapaud est très rare car il vit principalement dans les mares littorales au sein des milieux dunaires.



Sterna albifrons

X. Rufray/ CEN L-R



Avocette élégante

X. Rufray/ CEN L-R



Aigrette garzette

X. Rufray/ CEN L-R



Pélodote cultripède

X. Rufray/ CEN L-R



Héron pourpre

FLORE DE LA COMMUNE DE VENDRES



Salicaire à 3 bractées

M. Kleczewski / CEN L-R



Bellevalia de Rome

M. Kleczewski / CEN L-R



Statice oreille d'ours

M. Kleczewski / CEN L-R